

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 février 2019

FONDS DE SOUTIEN À LA CRÉATION ARTISTIQUE - (N° 1564)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 3

présenté par

M. Larive, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressiguer, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 2, après la seconde occurrence du mot :

« représentants »,

insérer les mots :

« des organisations syndicales et professionnelles ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.